



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Service de la sécurité alimentaire  
et des affaires vétérinaires SAAV  
Amt für Lebensmittelsicherheit  
und Veterinärwesen LSVW

Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez

T +41 26 305 80 50 F +41 26 305 80 09  
[www.fr.ch/saav](http://www.fr.ch/saav)

## Conditions de vente

Vente aux enchères de chevaux haflinger du 26 novembre 2019, au Centre de compétence du service vétérinaire et des animaux de l'armée, Caserne Sand, Schönbühl, à 10h.

1. Chaque enchérisseur est lié à son offre et en est responsable.
2. L'acheteur est tenu de payer comptant sur place.
3. La remise se fait au plus offrant. L'adjudication définitive est réservée par le vendeur, dans le cas où l'offre serait jugée insuffisante.
4. Le vendeur vend les chevaux sans aucune garantie et sans possibilité de restitution.
5. Le minimum des surenchères est fixé à Fr. 50.-
6. Toute adjudication donnant lieu à contestation sera reprise immédiatement au chiffre de la dernière surenchère.
7. Dès le moment de l'adjudication, les chevaux passent à leur acquéreur, aux risques et profits de ce dernier.
8. Les poulains sont vendus avec leur licol. Pour les autres chevaux, l'acheteur fournit son propre licol.
9. La prise en charge et l'évacuation du cheval par son acquéreur doit être effectuée le jour-même.